
UN DROIT A L'ALIMENTATION BIEN RÉEL

Cinq idées pour une action contre la faim plus responsable

RICHARD KING

CONSEILLER EN RECHERCHES SUR LES POLITIQUES GÉNÉRALES, OXFAM

ALEXANDRA KELBERT

CHERCHEUSE, INSTITUTE OF DEVELOPMENT STUDIES

NICK CHISHOLM

MAÎTRE DE CONFÉRENCES, UNIVERSITY COLLEGE CORK

NAOMI HOSSAIN

CHERCHEUSE UNIVERSITAIRE, INSTITUTE OF DEVELOPMENT STUDIES

De nouvelles discussions sur le droit à l'alimentation et de nouvelles actions en matière de sécurité alimentaire suffisent-elles à accroître la responsabilité et l'efficacité dans la lutte contre la faim ? Non, si l'on en croit les conclusions du projet *Vivre dans un contexte de volatilité des prix alimentaires*. Les résultats des recherches de 2013, deuxième année de ce projet, publiés dans le rapport *Servez-vous ! Droits et responsabilités liés à l'alimentation*, ont montré que la population ne peut pas compter sur l'aide au moment opportun, sous la forme nécessaire et en direction des personnes qui en ont besoin, alors que les facteurs de l'insécurité alimentaire dépassent de plus en plus son contrôle. Les recherches indiquent que :

- La plupart des sociétés partagent les mêmes conceptions de ce que représentent les droits et responsabilités nécessaires pour protéger les populations, en particulier les personnes les plus vulnérables, contre la faim. Ces conceptions tirent leurs origines de droits naturels, moraux et sociaux et impliquent des responsabilités au niveau des individus, de la famille et de la communauté.



- L'efficacité des règles coutumières¹ et des responsabilités d'usage, inégales et incomplètes même dans les circonstances les plus favorables, contre les facteurs mondiaux de l'insécurité alimentaire s'amointrit.
- Aucun sentiment fort de jouissance d'un droit à l'alimentation reconnu par la loi et applicable au moyen de politiques publiques ne remplace (pour l'instant) ces droits coutumiers. Peu de personnes ont le sentiment de pouvoir exercer leur droit à l'alimentation ou demander des comptes aux autorités au sujet de leur action contre la faim.
- Les programmes et les politiques portant sur la sécurité alimentaire sont souvent jugés imprévisibles, inégaux et inéquitables. Un bon programme doit prévoir des mécanismes de soutien coutumiers, impliquant la population, sans qu'il ne soit accompagné de stigmatisation ni du besoin de rendre le service ultérieurement.

Vivre dans un contexte de volatilité des prix alimentaires

Les variations des prix alimentaires ont des répercussions non négligeables sur la vie des personnes. Des recherches, financées par UK Aid et Irish Aid, ont commencé en 2012 afin d'évaluer les effets de ces variations sur la vie quotidienne des populations. Les décideurs peuvent s'aveugler sur les coûts sociaux de la gestion des variations en cas de hausse des prix des produits alimentaires ou de volatilité des prix. Souvent, ils font fi des coûts non économiques : le temps et les efforts nécessaires pour nourrir les personnes, le stress et la violence, la diminution de la qualité de vie et la consommation d'aliments de mauvaise qualité. Ces effets sont rarement pris en considération dans les statistiques et les évaluations, alors qu'ils sont très importants pour les personnes concernées. *Vivre dans un contexte de volatilité des prix alimentaires* étudie les effets des variations des prix sur la vie des personnes ayant des revenus faibles ou précaires au cours de la période 2012–2015, en s'intéressant au travail rémunéré, aux activités de soins non rémunérées, aux relations sociales et à la protection sociale formelle et informelle. Le groupe de chercheurs travaille dans 10 zones urbaines/périurbaines et 13 zones rurales dans 10 pays à revenus faibles à intermédiaires, en consultant d'une fois sur l'autre les mêmes personnes, qui sont au nombre de 1 500 environ. L'approche est sociologique, le but étant de bien rendre compte des expériences au niveau local et des effets des processus mondiaux, en associant des analyses de données qualitatives longitudinales et d'informations recueillies au niveau national.

Pour obtenir des informations supplémentaires, consultez www.oxfam.org.uk/foodprices

La responsabilité est une fin essentielle en soi. Les services publics peuvent rendre des comptes quand ils ont i) une mission bien définie, ii) des normes s'appliquant aux politiques et programmes, iii) des systèmes de suivi de la situation et iv) des manières de sanctionner les manquements à la mission confiée. Les communautés nous indiquent que les responsabilités dans le cadre des actions des programmes de sécurité alimentaire sont mal définies et que les systèmes de suivi ne permettent généralement pas de donner une bonne représentation des réalités locales. Les normes en place sont très insuffisantes si on les compare à celles qui portent sur les droits humains, sur l'efficacité du ciblage ou sur la protection. Les programmes de sécurité alimentaire sont souvent dévalorisants, controversés, aléatoires, discriminatoires et discrétionnaires. Que faut-il faire pour accroître la responsabilité en lien avec les programmes et les politiques de sécurité alimentaire ? Dans le droit fil des stratégies relatives aux droits humains visant à donner effet au droit à l'alimentation et à la protection sociale, et des éléments témoignant que le renforcement des responsabilités favorise l'efficacité des services destinés aux populations pauvres, l'étude propose cinq idées visant à améliorer la responsabilité dans les actions de lutte contre la faim :

1. **Les gouvernements qui s'engagent à œuvrer en matière de sécurité alimentaire doivent assumer publiquement leur mission consistant à ne pas priver la population de son droit à l'alimentation.** Les personnes qui connaissent les droits dont elles peuvent en principe bénéficier sont plus à même de les revendiquer en pratique, comme cela se produit au Kenya.
2. **Les gouvernements et les donateurs doivent accepter le fait que les personnes touchées par l'insécurité alimentaire ont un rôle légitime à jouer dans l'élaboration des politiques et promouvoir activement leur participation.** Les normes relatives à la sécurité alimentaire doivent être définies en associant étroitement les personnes qui sont réellement victimes de la faim, notamment en ce qui concerne les dispositions des politiques nationales et internationales, et les niveaux et les modalités de fourniture de l'aide alimentaire nécessaires. Les systèmes de suivi doivent reposer sur l'expérience locale de la famine, y compris ses caractéristiques saisonnières et culturelles, comme dans le nouveau système indonésien.
3. **Les mécanismes de responsabilité ne pourront pas fonctionner si aucune sanction n'est prévue en cas d'inaction dans la lutte contre la faim.** Des mécanismes opérationnels de recueil des motifs de mécontentement et des commentaires relatifs aux programmes de transferts alimentaires et de versements d'argent permettront un meilleur retour d'informations dans le cadre des systèmes de suivi. Lorsqu'aucun système officiel n'est mis en place, des manifestations, voire des émeutes, risquent de se produire, comme cela a été le cas au Bangladesh et au Burkina Faso en 2008.
4. Les autorités ne renoncent jamais au pouvoir de leur propre chef. Par conséquent, **les défenseurs des droits humains, les mouvements sociaux et les ONG progressistes doivent créer des exemples à suivre, notamment sur le plan juridique, animer davantage le débat public sur le droit à l'alimentation et intensifier les pressions populaires pour que la mission de lutte contre la faim soit pleinement assumée.** L'inaction doit être lourde de conséquences d'un point de vue politique ou les gouvernements disposent de mesures d'incitations limitées. **Les médias** jouent un rôle capital dans la transmission d'idées. En Zambie, une campagne radio a permis d'engager des discussions sur le droit à l'alimentation. Les médias peuvent également communiquer des éclaircissements sur certaines lacunes des systèmes en place. Au Pakistan, les médias sont considérés comme le meilleur moyen d'obliger le gouvernement à rendre des comptes au sujet de la hausse des prix des produits alimentaires.
5. **Les donateurs et les ONG doivent appliquer les mêmes critères de responsabilité à leurs actions relatives à la sécurité alimentaire que ceux qu'ils appliquent aux institutions qu'ils financent.** Certains programmes cocardiers de sécurité alimentaire visent à accentuer la responsabilité vis-à-vis des citoyens et des donateurs des pays riches en présentant les résultats obtenus et en attirant l'attention. Mais les initiatives qu'ils financent et soutiennent permettent-elles d'accroître la responsabilité vis-à-vis des personnes vulnérables à la faim ? Les programmes et les institutions faisant l'objet de soutiens respectent-ils les normes et principes en matière de droits humains ? Se contentent-ils d'apporter un secours temporaire qui ne fait qu'amoinrir l'action des défenseurs des droits humains, des autorités ou les procédures habituelles ? Les principes de responsabilité faisant partie de l'action humanitaire sont-ils appliqués aux programmes de sécurité alimentaire hors situation d'urgence ?

¹ Les idées traditionnelles sur les droits tirent généralement leurs origines de droits naturels, de principes moraux et religieux et d'appartenance à la société.

Le rapport de recherche *Servez-vous ! Droits et responsabilités liés à l'alimentation : Vivre dans un contexte de volatilité des prix – Résultats de la deuxième année de recherche* a été rédigé dans le but de contribuer au débat public et d'inciter à commenter les problématiques relatives au développement et aux politiques humanitaires. Il ne reflète pas nécessairement les positions d'Oxfam en matière de politiques. Les opinions exprimées sont celles de l'auteur et non pas nécessairement celles d'Oxfam ou d'IDS, ou des organisations qui les financent.

Pour plus d'informations ou pour faire des remarques sur ce rapport, veuillez envoyer un courriel à research@oxfam.org.uk.

© Oxfam International juin 2014

Ce document est soumis aux droits d'auteur mais peut être utilisé librement à des fins de campagne, d'éducation et de recherche moyennant mention complète de la source. Le détenteur des droits demande que toute utilisation lui soit notifiée à des fins d'évaluation. Pour copie dans toute autre circonstance, réutilisation dans d'autres publications, traduction ou adaptation, une permission doit être accordée et des frais peuvent être demandés. Courriel : policyandpractice@oxfam.org.uk.

Les informations contenues dans ce document étaient correctes au moment de la mise sous presse.

Publié par Oxfam GB pour Oxfam International sous l'ISBN 978-1-78077-638-5 en juin 2014. Oxfam GB, Oxfam House, John Smith Drive, Cowley, Oxford, OX4 2JY, Royaume-Uni.

OXFAM

Oxfam est une confédération internationale de 17 organisations qui, dans le cadre d'un mouvement mondial pour le changement, travaillent en réseau dans plus de 90 pays à la construction d'un avenir libéré de l'injustice qu'est la pauvreté. Pour de plus amples informations, veuillez visiter www.oxfam.org.

IDS

L'« Institute of Development Studies » (IDS) est une organisation mondiale caritative leader dans les secteurs de la recherche, de l'enseignement et de l'information en matière de développement international. Pour de plus amples informations, veuillez visiter www.ids.ac.uk.

Financé par



www.ids.ac.uk

www.oxfam.org